



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
de la garde nationale**

N° 385 * - **8 JUL. 2021**
SGGN

NOTE

à l'attention de

destinataires *in fine*

- OBIET** : Communication sur l'édition 2021 des journées nationales des réservistes.
- RÉFÉRENCES** : 1) Code de la défense (article L. 4211-8).
2) Arrêté du 1^{er} octobre 2018 relatif à l'organisation et au fonctionnement du secrétariat général de la garde nationale.
- ANNEXES** : 1) Directive de communication des JNR 2021.
2) Calendrier prévisionnel des JNR 2021.

L'édition 2021 des journées nationales des réservistes (JNR 2021), se déroulera du 9 octobre au 9 novembre 2021 et aura pour thème : « **La réserve : j'ose une citoyenneté engagée !** ». L'objectif de cet évènement majeur de communication institutionnelle est de favoriser la rencontre entre le grand public et les volontaires, qu'ils soient réservistes opérationnels ou réservistes citoyens de défense et de sécurité, afin de mettre davantage en valeur leur engagement.

Les JNR 2021 débiteront le samedi 9 octobre lors des Rencontres de la garde nationale - édition 2021 à Paris – Ecole militaire. Elles prendront fin le mardi 9 novembre lors d'une cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Les activités organisées localement contribuent chacune à leur niveau à cet effort global de valorisation. Cet évènement essentiel pour les réserves doit permettre aussi bien au grand public qu'aux employeurs civils de prendre la mesure de l'engagement des réservistes.

Afin d'assurer la cohérence de la communication qui accompagne les activités planifiées sur tout le territoire national, la présente note fixe le cadre général des actions de communication menées par les organisateurs dans une directive de communication figurant en **annexe 1**. Le détail des actions planifiées à cet effet par les administrations de niveau national figure en **annexe 2**.

Le bénéfice de l'action des réservistes au profit des armées, directions et services, de la gendarmerie nationale et de la police nationale est indiscutable. Ces journées seront donc pour chacun d'entre nous l'occasion de témoigner de l'intérêt que nous portons à leur désir d'engagement citoyen et de susciter de nouvelles adhésions pour la défense et la sécurité de la France.



Le général de division aérienne **Véronique BATUT**
secrétaire générale de la garde nationale

DESTINATAIRES :

- ✉ SIG,
- ✉ DICOD,
- ✉ SGMI/DICOM,
- ✉ GMP,
- ✉ EMA/SC PERF/DIAR,
- ✉ EMAT/COMTN,
- ✉ EMM/DPMM/SDEPRH,
- ✉ EMM/CESM,
- ✉ EMAA/CERPAA,
- ✉ DGGN/CRG,
- ✉ DGPN/DRCPN,
- ✉ DGA/DRH/SDMR,
- ✉ DCSSA/DGRHSSA/BGR,
- ✉ DCSCA/DRES,
- ✉ DCSEA/SDRH,
- ✉ DCSID/STD/SDPRHF,
- ✉ SIRPA GEND ;
- ✉ SIRPA TERRE ;
- ✉ SIRPA MARINE ;
- ✉ SIRPA AIR ;
- ✉ CICOS,
- ✉ COMAR PARIS,
- ✉ COMCYBER,
- ✉ SICOP,
- ✉ CDEC,
- ✉ Délégation interministérielle à l'éducation de défense,
- ✉ CLD MEDEF,
- ✉ Correspondant national RLJC,
- ✉ UNOR,
- ✉ FNASOR
- ✉ DAR.

COPIES :

- ✉ CAB MINARM/CM13,
- ✉ CAB MINARM/CC4,
- ✉ CAB MININT/CONSEILLER GENDARMERIE.

Annexe 1 à la note n° 385 /SGGN du

Directive de communication des JNR 2021

La communication au niveau national est conjointement coordonnée par le secrétariat général de la garde nationale, la délégation à l'information et à la communication de la défense (DICOD) et la délégation à l'information et à la communication du ministère de l'Intérieur (DICOM).

La présente directive est destinée à être déclinée par les états-majors, directions et services relevant du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur. Les délégués aux réserves des forces armées et formations rattachées, et la directrice adjointe des ressources et compétences de la police nationale sont les garants de la bonne diffusion de l'information entre l'échelon coordinateur et les parties prenantes à l'organisation d'évènements.

1. Cadre général

Les réservistes opérationnels de la garde nationale constituent un atout essentiel de notre outil de défense et de sécurité aux côtés du personnel d'active. La garde nationale a été mise en place en octobre 2016 afin de répondre prioritairement à trois objectifs :

- Créer une dynamique qui dépasse les réserves de chaque force armée ou force de sécurité intérieure ;
- Répondre à la soif d'engagement des citoyennes et des citoyens, notamment des jeunes ;
- Valoriser cet engagement en favorisant la cohésion nationale et le développement de l'esprit de résilience.

Après une période de montée en puissance, la garde nationale, qui compte désormais près de 77 000 volontaires, a atteint sa maturité pour le ministère des Armées avec plus de 40 000 réservistes opérationnels. Elle poursuit néanmoins l'augmentation de son vivier pour le ministère de l'Intérieur avec un objectif à terme de 80 000, ce qui devrait porter ses effectifs globaux à près de 120 000 réservistes opérationnels.

2. Enjeux

Chaque crise suscite auprès des citoyennes et des citoyens un élan d'engagement en faveur de l'intérêt général. Le contexte sécuritaire marqué par les attentats perpétrés sur le sol français entre 2015 et 2016 avait déjà mis en évidence cette tendance qui se poursuit dans un contexte de menace persistante.

Le terme « garde nationale » est désormais connu au sein du monde des réserves mais il est encore insuffisamment maîtrisé tant par les réservistes eux-mêmes que par le grand public.

La notion-même de garde nationale telle que conçue en 2016 prête encore trop souvent à confusion. En effet, des amalgames émergent notamment avec le concept de garde nationale propres à certains pays tels que les États-Unis d'Amérique, ou encore avec celui qui a existé en France de 1789 à 1871.

Les journées nationales des réservistes (JNR 2021) constituent donc une belle opportunité de mieux préciser le concept de la garde nationale et de valoriser l'engagement des réservistes au profit des forces armées et des forces de sécurité intérieure. Le grand public, en particulier la jeunesse, doit être en mesure d'identifier clairement les possibilités qui lui sont offertes au sein du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur de contribuer à la défense et à la sécurité des Français.

Les JNR permettent également d'associer les employeurs civils, en mettant en exergue leur démarche civique -particulièrement pour ceux qui ont signé des conventions avec le ministre des armées- et en reconnaissant leur engagement pour la défense et la sécurité.

3. Objectifs

La valorisation de l'engagement des réservistes lors des JNR 2021 permettra de poursuivre quatre grands axes de communication :

- (1) **Informar sur les possibilités d'engagement offertes par les réserves du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur.** Les profils de candidats sont nombreux et présentent des aspirations variées. Les événements organisés au titre des JNR doivent permettre aux organisateurs d'informer le public, selon leurs besoins et les possibilités de la formation d'emploi de réservistes, sur les différents parcours de carrière offerts par la garde nationale (RO1) et la réserve citoyenne de défense et de sécurité (RCDS).
- (2) **Reconnaître le rôle des employeurs civils¹ de réservistes.** L'ensemble des employeurs, tant au sein des entreprises privées que des établissements, collectivités et administrations du secteur public, peuvent contribuer significativement à l'action des forces en facilitant les modalités de mise à disposition de leurs collaborateurs au profit de leur engagement dans les réserves, grâce à des modalités de congé¹ plus avantageuses que celles légalement instituées, et un environnement de travail permettant la reconnaissance de cet engagement. Cette démarche peut idéalement faire l'objet d'une collaboration et d'un accompagnement par le secrétariat général de la garde nationale. La qualité de partenaire de la défense nationale vient reconnaître cet engagement particulier de l'employeur au profit de la défense et la sécurité du pays.
- (3) **Susciter le soutien du personnel d'active.** Les réservistes s'engagent pour répondre aux besoins opérationnels des forces armées et des forces de sécurité intérieure. L'attractivité de cet engagement repose donc essentiellement sur l'adhésion et la reconnaissance des autorités susceptibles de les employer ainsi que sur celle de leurs camarades d'active aux côtés desquels ils sont employés.
- (4) **Sensibiliser l'entourage des réservistes.** Les actions effectuées au sein de la garde nationale doivent apporter aux réservistes un environnement favorable à leur engagement, tant sur le plan professionnel que sur les plans personnel et familial. Le réserviste exerçant une activité chronophage, son entourage doit avoir conscience de la réalité de son engagement et le comprendre pour le soutenir. Ce principe développe par ailleurs le lien entre la Nation et ses forces armées et forces de sécurité intérieure.

4. Cibles et messages

4.1 Le thème *La réserve : j'ose une citoyenneté engagée !*

Message : grâce à la garde nationale, je saisis une opportunité d'exercer ma citoyenneté en devenant réserviste opérationnel.

Éléments de langage : Chaque citoyen doit pouvoir intégrer les possibilités qui lui sont offertes de s'engager au sein des armées ou des forces de sécurité intérieure. En faisant le choix de la garde nationale, chacun entre dans une démarche personnelle de citoyenneté au service de son pays et de ses concitoyens. Le réserviste opérationnel est un vecteur de communication dans son environnement et son témoignage illustre son engagement citoyen.

¹ Le terme de « congé » est employé ici au sens générique d'autorisation accordée à un collaborateur de cesser le travail quelles qu'en soient la raison et le support juridique, et ne doit pas être confondu avec les congés payés accordés dans un cadre annuel.

4.2 Le vivier potentiel de recrutement, de 18 à 35 ans :

Message : la garde nationale offre une opportunité pragmatique, concrète et valorisante d'engagement opérationnel.

Éléments de langage : étudiants et jeunes actifs ou en recherche d'emploi, désireux d'apporter leur concours aux missions de sécurité et de défense, les citoyennes et les citoyens doivent pouvoir identifier les possibilités d'engagement quel que soit leur profil. A ce titre, la garde nationale constitue une opportunité concrète d'engagement pour répondre aux besoins des forces. L'engagement dans les réserves opérationnelles des forces armées et des forces de sécurité intérieure est :

- **Pragmatique :** la quasi-totalité des métiers offerts par les forces armées et les forces de sécurité intérieure peut être exercée dans le cadre des réserves. Si les réservistes réalisent en moyenne 30 jours d'activité annuellement, le niveau d'emploi de chacun d'entre eux est déterminé conjointement selon ses disponibilités et les besoins de son autorité d'emploi. Il peut par ailleurs évoluer avec sa situation personnelle ou professionnelle.
- **Concrète :** le plus souvent intégrés aux unités opérationnelles, les réservistes prennent part aux missions des forces aux côtés de leurs camarades d'active. Les réservistes opérationnels des forces armées ont la qualité de militaire dès lors qu'ils exercent des fonctions au titre de leur contrat ESR.
- **Valorisant :** selon les modalités de recrutement, le réserviste a la possibilité de progresser au sein de son institution. Ses perspectives peuvent être déterminées par la qualité des services rendus, l'employabilité, l'ancienneté et les qualifications civiles et militaires détenues. Le parcours dans la garde nationale peut par ailleurs être reconnu au titre des études supérieures ou de certaines qualifications particulières (activités privées de sécurité).

4.3 Les employeurs civils¹

Message : l'employeur civil du réserviste est un partenaire essentiel de la construction de l'outil de défense et de sécurité, en cela, il réalise un engagement citoyen.

Éléments de langage : qu'ils soient réservistes ou non, les employeurs civils contribuent aux missions des forces armées et des forces de sécurité intérieure. Le niveau d'emploi des réservistes est fortement conditionné par leur disponibilité. Certains d'entre eux, choisissent de ne pas faire part de leur qualité de réserviste à leur employeur et accomplissent leur engagement lors des journées de repos hebdomadaires et des congés payés, parfois au détriment d'une qualité convenable de vie familiale.

Les employeurs peuvent donc accorder à leur collaborateur un cadre propice à cet engagement, tant sur le plan juridique (congés supplémentaires, rémunérés à leur convenance, partiellement ou en totalité, délais de préavis réduits) que sociétal (prise de conscience et reconnaissance de l'engagement par les collègues non-réservistes). En cela, l'employeur accomplit lui aussi un acte significatif d'engagement citoyen qui mérite d'être reconnu.

L'employeur peut être accompagné dans cette démarche par un correspondant réserve-entreprise-défense (CRED) et le bureau *partenariats et relations avec les employeurs* du secrétariat général de la garde nationale, et formaliser cette coopération en signant une convention de soutien à la politique de la réserve opérationnelle avec la ministre des Armées. L'employeur civil s'appuie également sur un référent Défense (RefDef) désigné au sein de sa structure qui assure le lien avec le CRED et le secrétariat général de la garde nationale.

4.4 Le personnel d'active

Message : l'efficacité de la garde nationale repose sur la capacité des formations d'emploi à associer de manière optimale leur personnel de réserve.

Éléments de langage : le réserviste dégage de la disponibilité, entre les périodes dédiées à son activité professionnelle principale et son temps personnel afin de contribuer aux missions des armées, directions et services, de la gendarmerie nationale et de la police nationale. Intégré au fonctionnement de son unité d'emploi en fonction de son niveau de disponibilité, il apporte un concours indispensable aux capacités opérationnelles des forces, en temps normal comme en période de crise. La qualité de la contribution des réservistes et l'efficacité du dispositif de la garde nationale dépendent néanmoins de la capacité des forces à optimiser l'emploi de leur personnel de réserve et à garantir leur bonne intégration parmi les effectifs du service actif.

4.5 L'entourage des réservistes :

Message : la garde nationale est une forme nouvelle de mobilisation des citoyennes et des citoyens pour leur sécurité.

Éléments de langage : l'engagement dans les réservistes constitue une manière unique, originale et utile de servir son pays, c'est faire le choix civique de consacrer une partie de son temps à la défense et à la sécurité des Françaises et des Français. Leur contribution aux missions des forces est désormais incontournable et leur engagement mérite le respect, la reconnaissance et le soutien de l'ensemble de nos concitoyens, et plus particulièrement de leur entourage. Permettre à l'environnement proche de chaque volontaire de prendre la mesure de cet engagement, c'est favoriser la cohésion nationale et l'esprit de résilience, en développant des valeurs communes, telles que le civisme, le patriotisme, ou encore l'esprit de service public.

5. Outils et supports

5.1 Créer une synergie commune sur les réseaux sociaux

L'utilisation des réseaux sociaux permet, en complément du relais médiatique de la presse quotidienne régionale (PQR), d'optimiser la portée de la communication grâce à la structure interne de la garde nationale au sein de ses deux ministères de tutelle (MINARM et MININT). Les responsables de l'organisation d'évènements ou de la communication y afférente veillent à relayer sur les réseaux sociaux l'information relative à leur manifestation, selon les trois préconisations rappelées ci-après, afin d'en intensifier l'audience.

- **Application mobile de type *serious game* :** cette application proposera aux joueurs de tester leurs connaissances sur la garde nationale et le monde de la réserve (jeu-concours). Cette application pourra être réutilisée à l'issue des JNR 2021 dans chacune des formations.
- **Utiliser les *hashtags* (#) dédiés :** les *hashtags* (balises en français) permettent de diffuser les publications à la plus large audience en créant une synergie avec les autres utilisateurs du même *hashtag*. Plus le *hashtag* est utilisé dans des contenus, plus son pouvoir de diffusion est efficace. Le développement de la visibilité des publications sur les réseaux sociaux tient donc largement à l'utilisation de *hashtags* identiques² par l'intégralité de la communauté JNR 2021. Les trois *hashtags* ci-dessous permettent de développer significativement leur portée :

#JNR2021
#FiersDeNosRéservistes
#GardeNationale

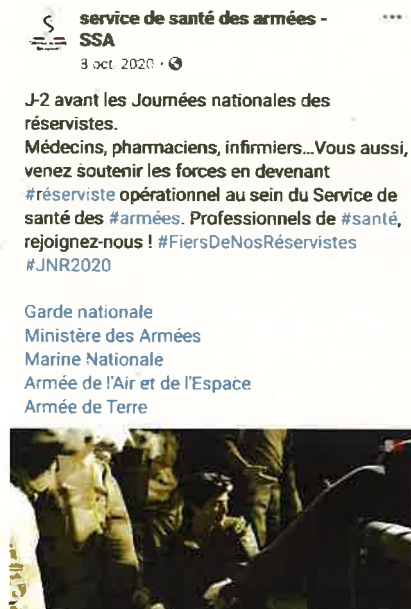
² Orthographiés de manière identique en veillant à respecter tout particulièrement les accents et marques du pluriel.

→ **S'appuyer sur la communauté Garde nationale** : chaque partie prenante aux JNR 2021 peut utilement partager les contenus JNR publiés par des structures associées et solliciter le relais des publications par des structures à plus large audience en mentionnant notamment, le cas échéant, les comptes institutionnels des états-majors, directions et services de rattachement, des organismes d'information et de communication de la défense (OICD), de la DICOD (ministère des Armées) et de la DICOM (ministère de l'Intérieur). Le bureau communication et notoriété du secrétariat général de la garde nationale constitue également un point d'appui pour le relais les publications comportant les mentions :

@GardeNatFR (Facebook)
@GardeNatFR (Twitter)
@gardenatfr (Instagram)
@GardeNationale (LinkedIn)

→ **Illustrer les contenus** : les publications comportant un contenu visuel (photo, vidéo ou autres visuels) sont davantage susceptibles de susciter l'intérêt des utilisateurs et d'être relayées. La captation de contenus visuels et audio-visuels garantit systématiquement la sécurité du personnel filmé ou photographié conformément aux règles d'usage au sein des forces armées. A ce titre, afin de préserver l'anonymat des intéressés, les bandes, plaques et autres supports patronymiques seront retirés en amont de la captation ou lors du montage. Enfin, l'identification du personnel reposera sur le format « grade, prénom » sans jamais faire mention du nom de famille.

Exemple de publication efficace :



5.2 Afficher une unité institutionnelle grâce à la charte graphique gouvernementale et au kit de communication dédié

Les productions visuelles (e.g. affiches particulières, vidéos) produites au titre des JNR sont réalisées selon les principes établis par la nouvelle charte graphique gouvernementale.

Un kit de communication JNR réalisé par le secrétariat général de la garde nationale est disponible uniquement en version dématérialisée et téléchargeable sur le site gouvernemental :

<https://garde-nationale.gouv.fr/evenements/journee-nationale-du-reserviste>

Il comprend la charte graphique gouvernementale, des mémentos JNR pour les événements institutionnels et ceux organisés en entreprise, des supports visuels (nouvelle affiche, infographies, logos, vidéos, plaquette institutionnelle, dépliants et présentations), ainsi que des modèles de dossier et de communiqué de presse.

6. Points particuliers

Chacun s'exprime à son niveau de responsabilité et sur les domaines relevant de sa compétence avec la réserve qu'impliquent le statut de militaire et la représentation d'institutions gouvernementales. Les organisateurs sont responsables des éléments de langage relatifs à leur événement et peuvent solliciter, au besoin, l'avis hiérarchique, ou l'expertise de la DICOD, de la DICOM et du secrétariat général de la garde nationale.

Les JNR offrent par ailleurs une opportunité de communication pour les unités d'active, leurs matériels et leurs activités. Chaque responsable de la communication veille à ce que la dominante des messages délivrés pendant cette période repose néanmoins sur l'engagement des réservistes et la garde nationale.

7. Évaluation

L'évaluation de la communication repose essentiellement sur le volume des retombées dans les médias non-institutionnels (presse quotidienne régionale, presse quotidienne nationale, télévisions, radios et web). L'analyse du bruit médiatique est assurée avec le soutien des services spécialisés de la DICOD et de la DICOM.

L'évaluation est également mesurée au moyen du compte-rendu global d'activité. Chaque organisateur remplit un compte-rendu global d'activité afin de permettre le retour d'expérience (RETEX). Le modèle de compte-rendu est téléchargeable sur le site internet :

<https://garde-nationale.gouv.fr/evenements/journee-nationale-du-reserviste>

Les formations d'emploi organisatrices d'événements adressent les documents complétés à leur délégation de rattachement **avant le vendredi 19 novembre 2021** :

- EMA/DIAR pour les organismes relevant du ministère des Armées ;
- DGGN/CRG pour les organismes relevant de la gendarmerie nationale ;
- DGPN/DRCPN pour les organismes relevant de la police nationale.

La DIAR, le CRG et la DRCPN adressent le fichier, concaténant l'ensemble des éléments retournés, au bureau *communication et notoriété* du secrétariat général de la garde nationale (contact@garde-nationale.gouv.fr) **au plus tard le mardi 7 décembre 2021**. Le rapport final de l'édition 2021 des JNR sera présenté à l'occasion du premier COPIL JNR de l'édition 2022.

**Annexe 2 à la note n° 385 /SGGN du
Calendrier prévisionnel des JNR 2021**

DATE	ACTION	ORIGINE	CIBLES
Semaine 34	Diffusion du kit de communication JNR 2021 sur le site internet https://garde-nationale.gouv.fr/evenements/journee-nationale-du-reserviste	SGGN	Organisateurs d'événements
Semaines 37 à 41	Diffusion de brèves d'annonce renvoyant vers la page internet dédiée (https://garde-nationale.gouv.fr/evenements/journee-nationale-du-reserviste) sur les sites internet, intranet et les réseaux sociaux.	SGGN DICOD DICOM OICD	Grand public
Semaine 39	Envoi d'un communiqué de presse JNR 2021	DICOD DICOM	Tout média
Semaines 38 à 45	Mention des JNR 2021 lors du point presse du ministère des Armées et dans les autres supports (note aux rédactions etc.)	DICOD	Presse nationale généraliste, AJD, entreprises et industrie, jeunesse et éducation
Semaines 40 à 46	Déroulement des JNR 2021 et leur exploitation communication	SGGN DICOD DICOM OICD	Grand public Jeunesse Employeurs civils